

# LES OEUFS

VOUS AVEZ DES PRODUITS  
À DONNER ?



JE POSSÈDE un centre de conditionnement

JE LIVRE à un centre de conditionnement

**CONTACTEZ**



qui peut intervenir  
à chaque étape de votre don

**OU**



VOUS CONTACTEZ directement  
une association d'aide alimentaire habilitée



Vous déclarez vos dons  
au centre de conditionnement

► Le volume d'œufs donnés est retiré du  
bordereau de paiement du producteur  
correspondant à la date du don.



Vous choisissez une association d'aide  
alimentaire habilitée



L'association vous adresse une attestation de don

## POURQUOI DONNER ?

- > par solidarité
- > saturation du marché
- > hors calibre
- > refus de palettes à la livraison

## QUELS PRODUITS DONNER ?

- > catégorie A
- > tous les calibres
- > issus de tous les modes d'élevage
- > sous signes de qualité et d'origine



## RÉGLEMENTATION

Le marquage de votre numéro d'éleveur sur les œufs est obligatoire en cas de don. Les œufs doivent être gardés dans leur emballage d'origine (en provenance d'un centre d'emballage agréé). Les œufs pondus depuis plus de 21 jours doivent faire l'objet d'une transformation par l'association bénéficiaire.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

L'attestation de don vous est délivrée dans les trois mois suivant la livraison des œufs s'il s'agit d'une livraison à un centre de conditionnement. Elle vous permet de bénéficier d'une **réduction d'impôt** de 60% de la valeur du don d'œufs (coût de production, qui peut être calculé en fin d'exercice au moment de la mobilisation de la réduction d'impôt dans la déclaration de résultat, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires).



LES ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE ONT UN GRAND BESOIN DE PRODUITS FRAIS. GRÂCE À VOTRE DON, VOUS CONTRIBUEZ À L'ÉQUILIBRE NUTRITIONNEL DES PLUS DÉMUNIS QUI ONT PEU ACCÈS À CES PRODUITS.

## ILS TÉMOIGNENT...



« Les dons d'œufs ont été renforcés grâce au Comité national de promotion de l'œuf, lors de la **Journée mondiale de l'œuf**, en 2011. La première année, la filière a donné 100 000 œufs, aujourd'hui, nous sommes à un million par an. A l'origine, les œufs étaient donnés par des centres de conditionnement. Aujourd'hui, grâce à SOLAAL, **les éleveurs peuvent faire des dons eux-mêmes et bénéficier de la réduction d'impôts**. Le centre de conditionnement peut également faire don de sa prestation (emboîtement). L'œuf est une denrée riche en protéine animale demandée par les associations d'aide alimentaire car il se stocke bien et se cuisine facilement. »

**Francis DAMAY**, administrateur du CNPO

« L'initiative du don a commencé en 2013 avec la crise de l'œuf. Des œufs ont été jetés pour protester contre le cours de l'œuf. Les pouvoirs publics ont alors incité la profession à donner des œufs aux associations d'aide alimentaire plutôt que de les détruire. Sur les quatre premières années, nous avons donné au total 700 000 œufs aux Banques alimentaires du Grand Ouest. En septembre 2016, l'UGPVB s'est engagée sur des dons de 600 000 œufs sur trois ans aux Banques alimentaires. En pratique, nous faisons appel à des centres de conditionnement qui fournissent **des boîtes de 10**, pour répondre au besoin des Banques alimentaires. **Cela demande de l'organisation mais nous y arrivons !** »



**Yves-Marie BEAUDET**, représentant de la section œufs de l'UGPVB

**« SOLAAL, C'EST SIMPLE COMME UN COUP DE FIL ! »**

Jean-Michel HAMEL, producteur

**CONTACTEZ SOLAAL : 01 53 83 47 89 • dons@solaal.org • www.solaal.org**